

# Société des institutrices

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **54 (1925)**

Heft 7

PDF erstellt am: **17.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

3. Crayons couleurs : rouges, bleus, rouges-bleus (bois naturel) à **1 fr.** la douzaine, jusqu'à épuisement du stock.

4. Les doublures de *cahiers* seront envoyées gratuitement, au début du mois de mai, pour toutes les commandes faites à partir du 1<sup>er</sup> avril. Les demandes supplémentaires pour couvertures de livres seront facturées à 2 cent. la doublure.

5. Il est inutile de faire usage du sceau du Conseil communal ou de la Commission scolaire sur les bulletins de commandes et les lettres. Le Dépôt ne jouit pas de l'officialité, et cela nous occasionne des doubles-taxes trop fréquentes.

IS. VERDON, *gérant*.

---

## SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

---

**Réunions mensuelles.** — A *Fribourg* : Jeudi, 14 mai, à 2 h.  $\frac{1}{2}$  à la Villa Miséricorde.

A *Bulle* : Jeudi, 7 mai, à 2  $\frac{1}{2}$  heures, à l'École ménagère.

A *Romont* : Jeudi, 28 mai, à 2  $\frac{1}{2}$  heures, à l'École ménagère.

Afin que nos chères associées puissent se rencontrer nombreuses à l'assemblée de la Société d'éducation à Châtel-Saint-Denis, toutes nos réunions de juin sont supprimées.

---

L'expédition de ce numéro du *Bulletin* a été retardée par l'impression du programme des écoles primaires pour l'année 1925-1926.

---

Suivant un rapport de l'Institut de recherches cliniques de Saint-Andrews, fondé par feu sir J. Mackenzie, 457 enfants ont pu être observés d'une façon suivie dès leur jeunesse, et des détails circonstanciés obtenus sur l'histoire de leur famille et leur entourage. Un des faits constatés est que les enfants qui ont été élevés dans un milieu bruyant et agité restent le plus souvent malingres malgré qu'on prenne un soin tout particulier de leur alimentation, mais qu'une fois transportés dans un milieu où règnent le calme et le silence, leur santé s'améliore immédiatement. Il a été constaté également que certains enfants souffrent de perte d'appétit et de mauvaise digestion dans les premiers temps où ils fréquentent l'école. Ce phénomène est attribué à l'action troublante du nouveau milieu où ils se trouvent, et si la cause se prolonge, il peut en résulter une débilité permanente.

Si une ambiance agitée trouble l'enfance dans son développement physique, que doit-il en être de son développement intellectuel et moral ? Notre monde trépidant et fiévreux nous préparerait-il une génération de neurasthéniques et de dégénérés ?

---